

L'Artisanat au 2^e trimestre 2022 :

**Les tendances inflationnistes inquiètent
les entreprises artisanales**



24 août 2022

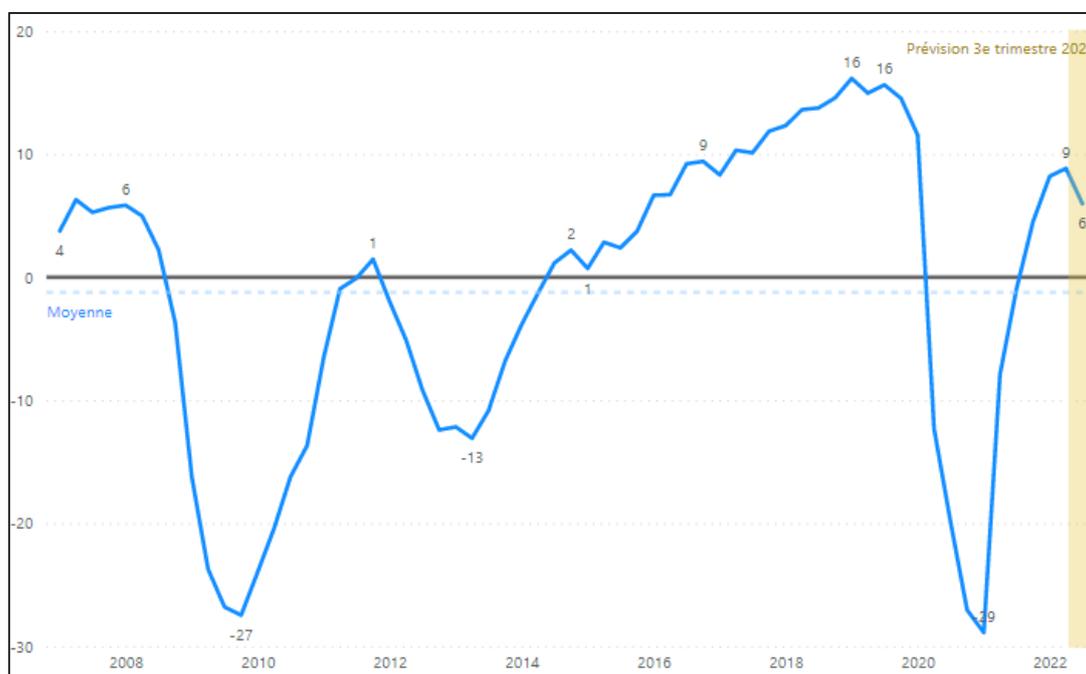
Le 2^e trimestre 2022 a été marqué par un contexte inflationniste généralisé qui est difficile à gérer pour tous les acteurs économiques : ménages, entreprises et pouvoirs publics sont tous obligés de supporter des coûts accrus. Les entreprises artisanales en particulier se voient confrontées à une explosion de leurs dépenses sur tous les fronts : énergie, matériaux et salaires.

A court terme, cette situation peut engendrer des problèmes de trésorerie, alors que les entreprises doivent préfinancer les surcoûts. Il faut noter qu'après deux années de pandémie, les réserves financières de nombreuses entreprises artisanales sont épuisées et ces nouvelles difficultés financières pourraient mettre en péril la survie de certaines entreprises d'ores et déjà fragilisées.

De surcroît, même si les entreprises arrivent à préfinancer les hausses de coûts, elles sont très souvent dans l'impossibilité de pouvoir répercuter la totalité de ces surcoûts aux clients, soit parce que leurs contrats ne prévoient pas de clause de révision des prix, soit par souci de maintenir des prix compétitifs. Il est évident que ceci va réduire davantage les marges bénéficiaires des entreprises artisanales, et, par conséquent, leur rentabilité.

Or, des marges rétrécies augmentent le risque que les entreprises limitent leurs investissements dans des innovations technologiques et la transition énergétique ce qui pourrait détériorer leur compétitivité à moyen terme.

En prenant en compte tous ces défis, de même que les perspectives économiques peu rassurantes, la Chambre des Métiers espère que la tripartite saura trouver des solutions à la hauteur des défis à relever.



Graphique 1 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de l'Artisanat, 2008-2022¹

A première vue, les entreprises artisanales ont réussi un début de sortie de la crise du Covid-19, notamment grâce aux aides étatiques Covid-19 mises en œuvre par le Gouvernement. Ainsi, l'indicateur de l'activité de l'Artisanat augmente de -29 à +9 points

¹ Le graphique représente le solde des réponses positives et négatives, lissé à l'aide d'une moyenne mobile sur 4 trimestres ; en d'autres termes, le solde exprime la différence entre le pourcentage de chefs d'entreprise déclarant une hausse de l'activité et ceux constatant une baisse.

entre le 1^{er} trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2022. Or, cette relance a été perturbée par les interruptions des chaînes d'approvisionnement – résultant, entre autres, de la stratégie du « zéro-Covid » menée en Chine et des disruptions de la production dues à la hausse des infections chez les salariés. Dès lors, afin de surmonter les effets secondaires de la pandémie, les entreprises artisanales ont dû puiser dans leurs réserves financières ce qui fait que beaucoup d'entre elles étaient déjà fragilisées avant d'affronter la nouvelle crise, causée par la guerre en Ukraine.

Le graphique ci-dessus montre que l'indicateur de l'activité commence à stagner. Avec un niveau de 9 points, il reste bien en-dessous du niveau qu'il a connu avant la crise du Covid-19 (16 points). Pour le 3^e trimestre 2022, les chefs d'entreprise prévoient une baisse de 3 points.

Cette prévision générale pour le secteur de l'Artisanat, dans lequel la construction occupe un poids très important, masque toutefois des évolutions divergentes au niveau des différents secteurs (cf. Chapitre 2).

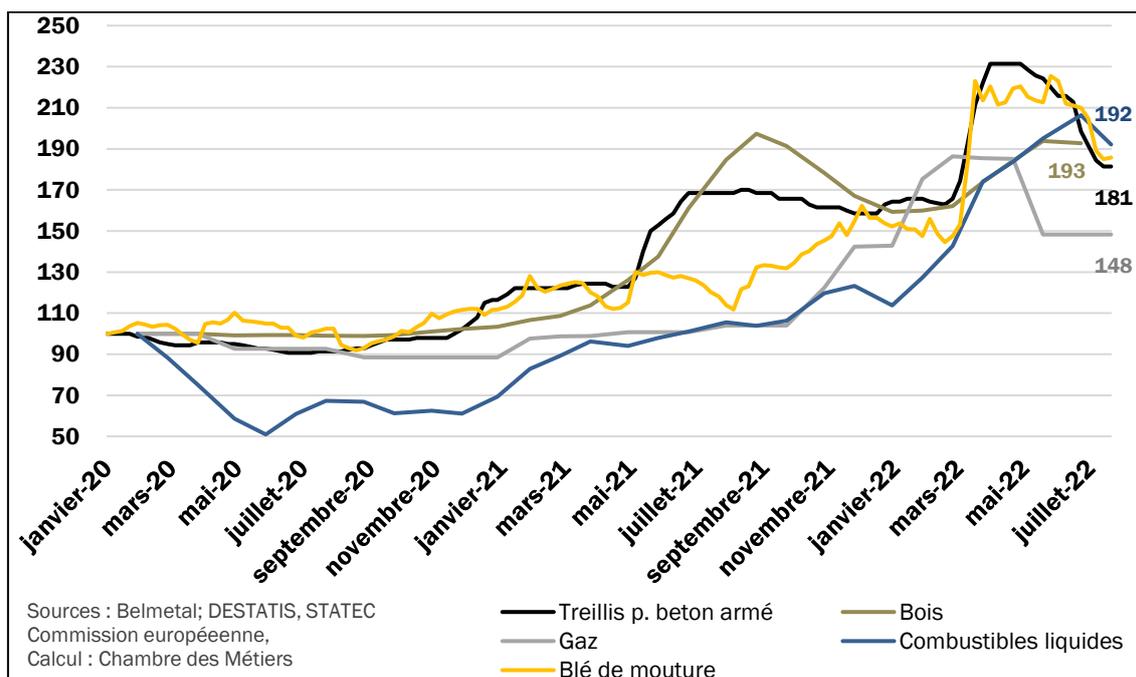
1. Les tendances inflationnistes gênent les entreprises sur plusieurs plans

Les entreprises artisanales se voient confrontées à une explosion des coûts sur plusieurs fronts, à savoir à travers les hausses des prix de l'énergie et des matériaux, ainsi que les augmentations des dépenses de personnel.

Energie & Matériaux

La guerre en Ukraine et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une envolée et une volatilité importante des prix des intrants, difficilement gérables pour les entreprises, en ce sens que l'établissement d'un devis constitue désormais un exercice périlleux.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des prix de quelques matériaux et produits énergétiques (acier [treillis p. béton armé], bois, gaz, combustibles liquides et blé de mouture).



Graphique 2 : Hausse des prix de l'énergie et des matériaux (Indice 100 : 01/2020)

Même si la majorité des prix ont reculé depuis le début de la guerre, ils demeurent à un niveau très élevé comparé aux prix applicables avant la crise sanitaire. Le prix du bois a augmenté en moyenne de 93% par rapport à janvier 2020, celui du blé de mouture de 86% et pour le treillis pour béton armé les chefs d'entreprise doivent déboursier en moyenne 81% de plus qu'avant la crise sanitaire.

De surcroît, les prix de l'énergie fossile sont montés en flèche suite à l'agression militaire russe en Ukraine. Lors des mois estivaux, ils ont cependant légèrement diminué. Le gaz est passé d'une augmentation de +83% en avril 2022 à +48% en juillet et les prix des combustibles liquides affichent toujours une hausse de 92% en juillet 2022 par rapport à janvier 2020.

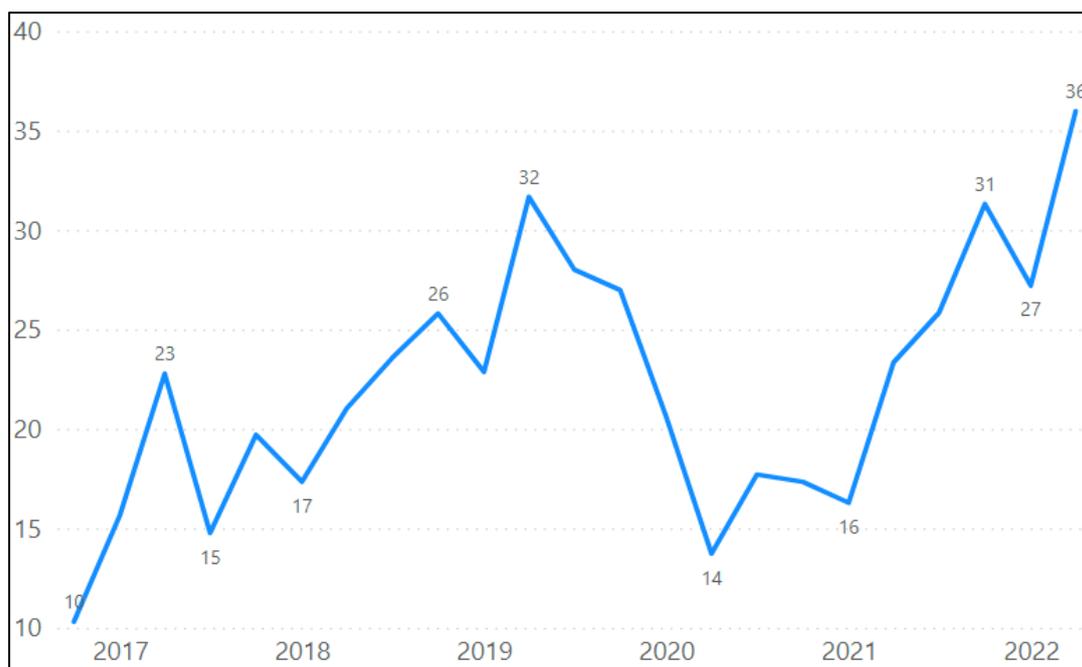
Or, ce conflit entraîne des conséquences imprévisibles pour les pays européens, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en produits énergétiques pour l'hiver prochain. Selon le STATEC, au cours du prochain automne-hiver le prix du gaz au Luxembourg est supposé augmenter de près de 90% par rapport à l'été 2022. Par conséquent, et dans l'état actuel des choses, un prochain retour à la normale paraît improbable selon la Chambre des Métiers.

L'envolée des prix ne s'est pas limitée au gaz et aux combustibles liquides. Selon les experts du STATEC, l'électricité risque d'augmenter de 35% en janvier 2023 par rapport à décembre 2022².

Personnel

Les dépenses de personnel s'accroissent rapidement en raison des échéances rapprochées de l'échelle mobile des salaires (octobre 2021 et avril 2022), ceci suite aux tensions inflationnistes, mais également en raison d'une pénurie structurelle de main-d'œuvre (qualifiée) qui exerce une pression constante sur les salaires. Malgré une dégradation de la situation conjoncturelle, beaucoup d'entreprises artisanales relèvent que cette pénurie gêne durablement leur activité.

² STATNEWS n°36 du 3 août 2022, Prévisions d'inflation, <https://statistiques.public.lu/dam-assets/actualite/2022/stn36-previsions-inflation/stn36-previnflation.pdf>



Graphique 3 : Evolution du taux des entreprises indiquant une pénurie de main-d'œuvre, 2019-2022

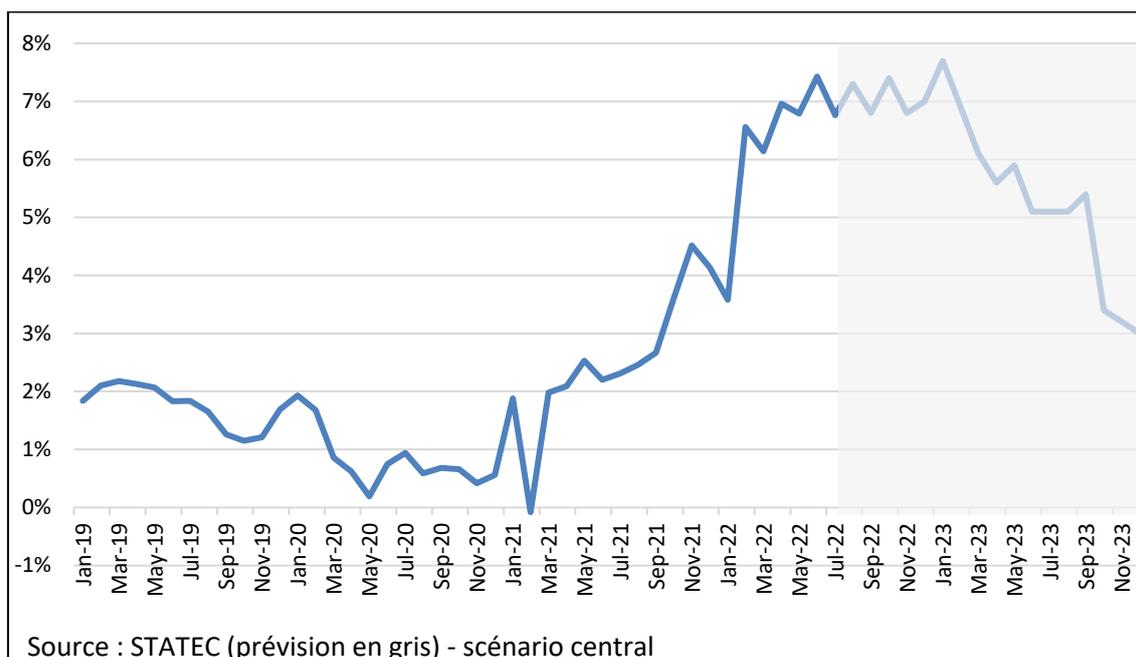
Le graphique ci-dessus montre que le pourcentage d'entreprises déclarant que l'activité est gênée par un manque de personnel avait diminué au début de la crise du Covid-19, en chutant de 32% à 14%. Or, ces derniers trimestres, il a à nouveau fortement augmenté. Au 2^e trimestre 2022, ce taux s'élève à 36% et ce malgré une situation économique très incertaine.

Affichant respectivement des taux de 39% et de 38%, les secteurs de l'alimentation et de la construction sont les plus touchés par cette problématique.

Il faut noter qu'en tant que secteur technique et intensif en main-d'œuvre, l'Artisanat dépend largement des compétences de ses salariés. Pourtant, les chefs d'entreprise ont de plus en plus de mal à pourvoir leurs postes vacants. Par conséquent, ils sont souvent obligés d'engager des candidats qui ne correspondent pas entièrement au profil recherché et de les former par la suite. Il faut aussi noter que dans les 10 prochaines années, entre 22.000 et 25.000 personnes partant à la retraite devront être remplacées, sans compter ceux qui seront débauchés par d'autres entreprises ou d'autres secteurs économiques. Afin de produire des biens et de prester des services de qualité élevée, le secteur est obligé de se donner les moyens afin d'attirer et de fidéliser des ressources humaines compétentes tout en veillant à augmenter la productivité, notamment en vue de faire face à la demande accrue.

Partant, l'actuelle constellation du marché du travail contribue à une pression haussière sur les salaires, surtout des travailleurs qualifiés et de ceux qui ont acquis une certaine expérience.

Concernant l'indexation, les prévisions relatives à l'inflation au deuxième semestre 2022 et en 2023 ne laissent pas non plus présager une accalmie de la situation. Ainsi, on peut constater que depuis quelques mois, le taux d'inflation a atteint des niveaux historiques avec un taux annuel d'environ 7% entre février et juillet 2022, en raison notamment du rebond des prix des produits pétroliers. Il faut remonter jusqu'aux années 80 pour retrouver des taux aussi élevés. Selon les prévisions du STATEC, des taux d'inflation supérieurs à 5% devraient persister jusqu'au mois de septembre 2022, avant que les prix ne devraient s'accroître qu'à un rythme toujours soutenu de 3% par an. Il faut toutefois noter que ces prévisions présentent un degré élevé d'incertitude.



Graphique 4 : Taux de variation annuel de l'indice de prix à la consommation (IPC), 2019-2023

Après la récente poussée de l'inflation, deux tranches indiciaires ont été déclenchées en l'espace de seulement 7 mois, à savoir en octobre 2021 et en avril 2022. Dans ce contexte, les mesures décidées et consignées dans l'accord dit « tripartite » poursuivent, entre autres, l'objectif de maintenir le pouvoir d'achat des ménages tout en prévoyant des mesures soutenant les entreprises en cette situation difficile, avec notamment la modulation de l'index.

Les entreprises s'inquiètent actuellement sachant que le STATEC prévoit dans son scénario central qu'il y aurait, des déclenchements de tranches indiciaires supplémentaires au 4^e trimestre 2022 et au 2^e trimestre 2023³, indépendamment de la modulation de l'échelle mobile des salaires, donc du report de la deuxième tranche échue en juillet 2022 et reportée en mars 2023.

Dans ce contexte très difficile, la Chambre des Métiers lance un appel afin que les prochaines réunions à caractère tripartite donnent lieu à des discussions responsables, gardant à l'esprit les défis actuels et futurs, et ce dans un environnement serein afin de trouver une solution viable pour les entreprises artisanales.

2. La situation actuelle risque d'engendrer des problèmes de liquidités et de rentabilité

A court terme, les augmentations de prix peuvent engendrer des problèmes de trésorerie parce que les entreprises doivent préfinancer les surcoûts sur le matériel et les salaires. A côté d'une trésorerie encore fragilisée par la pandémie et de réserves financières largement épuisées, les entreprises artisanales se trouvent par ailleurs dans l'impossibilité de répercuter l'entièreté des augmentations des coûts sur leurs marges. Il en découle que, tôt ou tard, elles sont obligées de revoir à la hausse leurs prix de vente.

³ STATNEWS n°36 du 3 août 2022, Prévisions d'inflation, <https://statistiques.public.lu/dam-assets/actualite/2022/stn36-previsions-inflation/stn36-previnflation.pdf>

Le fait qu'elles ne peuvent souvent pas transmettre la totalité de leurs surcoûts aux clients – soit parce que le contrat ne prévoit pas de clause de révision de prix, soit par souci de maintenir des prix compétitifs – a pour conséquence de réduire davantage les marges bénéficiaires des entreprises artisanales, marges qui subissent d'ailleurs les effets d'une situation de concurrence (internationale) intense.

Ainsi, selon les résultats de l'enquête de conjoncture, 35% des entreprises déclarent que leur marge bénéficiaire a diminué au 2^e trimestre 2022.

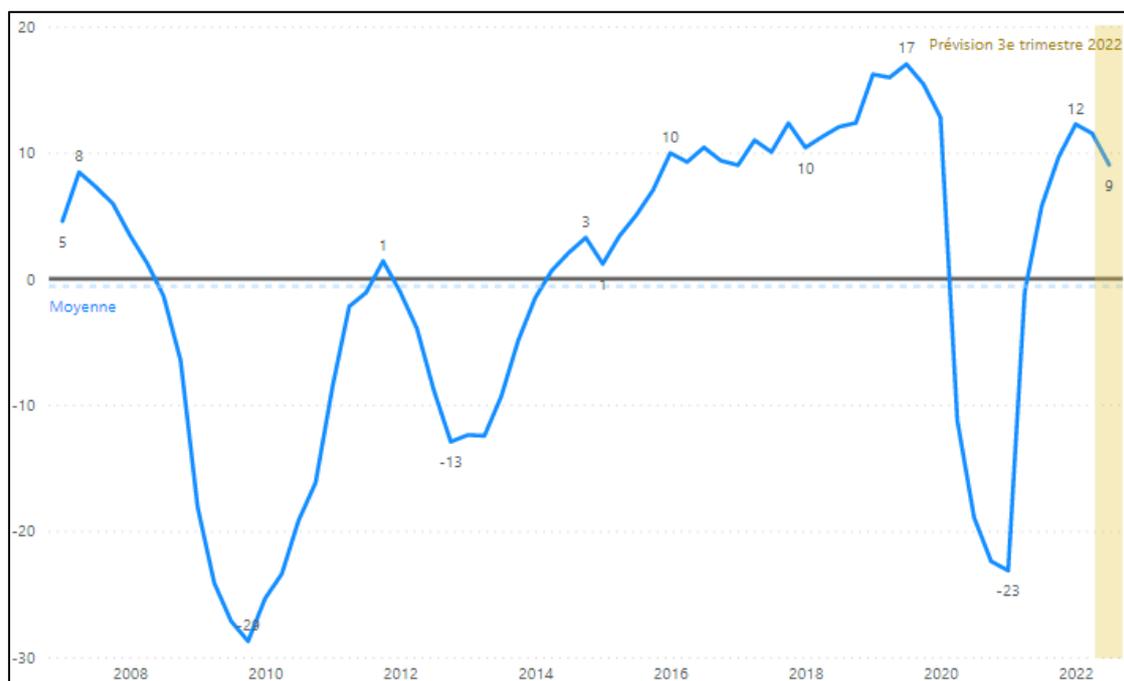
Dans le dernier bilan de la compétitivité du Luxembourg, un des indicateurs étudiés était la rentabilité des sociétés non-financières (en %). Cet indicateur montre que comparé aux 27 pays européens, les entreprises non-financières au Luxembourg ont la rentabilité la plus basse avec un taux de 5,9% en 2018. Malheureusement, il n'y a pas eu de mise à jour de cette variable.

Selon les données de la centrale des bilans du STATEC, la rentabilité⁴ des entreprises de la construction a baissé de 4% à 2% entre 2015 et 2020.

⁴ Rentabilité = Résultat net d'exploitation / Total des actifs, Source : base de données BACH de la Banque de France

3. Construction et Alimentation : les perspectives s'assombrissent

3.1. Construction



Graphique 5 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la construction, 2007-2022

Après avoir atteint un pic au 1^{er} trimestre 2022, l'indicateur d'activité de la construction a commencé à baisser lors du 2^e trimestre. Par ailleurs, les chefs d'entreprise prévoient une nouvelle baisse de l'indicateur au 3^e trimestre. Avec la hausse des prix des matériaux et de l'énergie (cf. chapitre 1.), les clients privés hésitent à entamer de grands projets de construction ou de rénovation. De surcroît, les clients issus du secteur public craignent que leurs budgets soient dépassés à cause des révisions des prix extraordinaires. Dans une telle situation, les clients risquent de reporter, d'annuler ou de réduire le volume des projets de constructions futurs.

EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX DE LA CONSTRUCTION, 2010 – 2022



Source : STATEC, enquête sur les prix de la construction

Graphique 6 : Evolution de l'indice des prix de la construction, 2010-2022

Selon le STATEC, l'indice des prix de la construction a augmenté de 13,9% entre avril 2021 et avril 2022. Le taux de variation annuel atteint ainsi son plus haut niveau depuis avril 1975.⁵

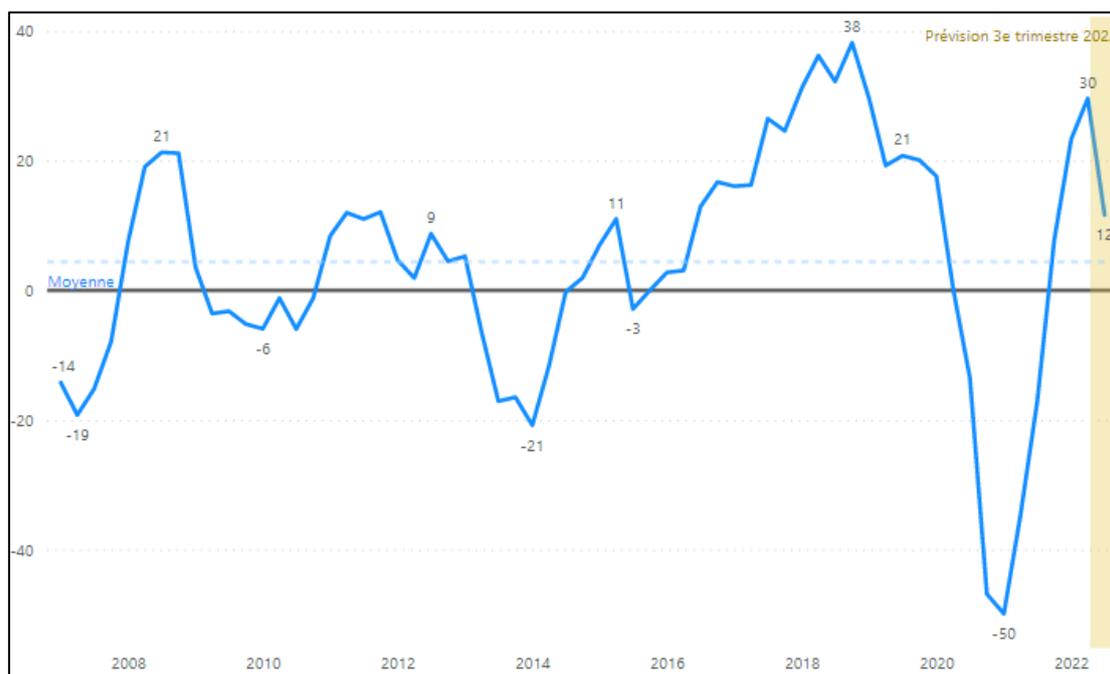
Partant de ces constats, l'activité future risque de perdre en vitesse selon les représentants du secteur, même si le carnet de commandes est actuellement encore bien rempli (7,9 mois au 2^e trimestre 2022).

3.2. Alimentation

Malgré la recrudescence des infections, qui a causé quelques annulations de commandes pour les traiteurs, l'indicateur de l'activité du secteur de l'alimentation augmente au 2^e trimestre 2022. Pourtant, celui-ci semble avoir atteint un pic comme en attestent les chefs d'entreprise qui prévoient une baisse non-négligeable de l'activité au 3^e trimestre 2022. Même si la plupart des restrictions sanitaires ont désormais été levées, la relance du secteur de l'alimentation reste en-dessous des attentes.

La guerre en Ukraine a entraîné des conséquences inattendues pour ce secteur, avec notamment des hausses importantes des coûts des matières premières (huiles végétales, grains, etc.) et de l'énergie consommée lors du processus de production. Au niveau des coûts de l'énergie, le Gouvernement a instauré deux nouveaux régimes d'aides⁶. Cependant, il est trop tôt pour connaître l'impact réel sur les entreprises concernées.

Par ailleurs, les chefs d'entreprise sont confrontés à une pénurie de main-d'œuvre (qualifiée) qui risque de perturber l'activité.



Graphique 7 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de l'alimentation, 2007-2022

⁵ STATNEWS n°35 du 14 juillet 2022, Les prix de la construction crèvent le plafond, <https://statistiques.public.lu/dam-assets/fr/actualites/economie-finances/prix/2022/07/stn35-ipcons-04-22.pdf>

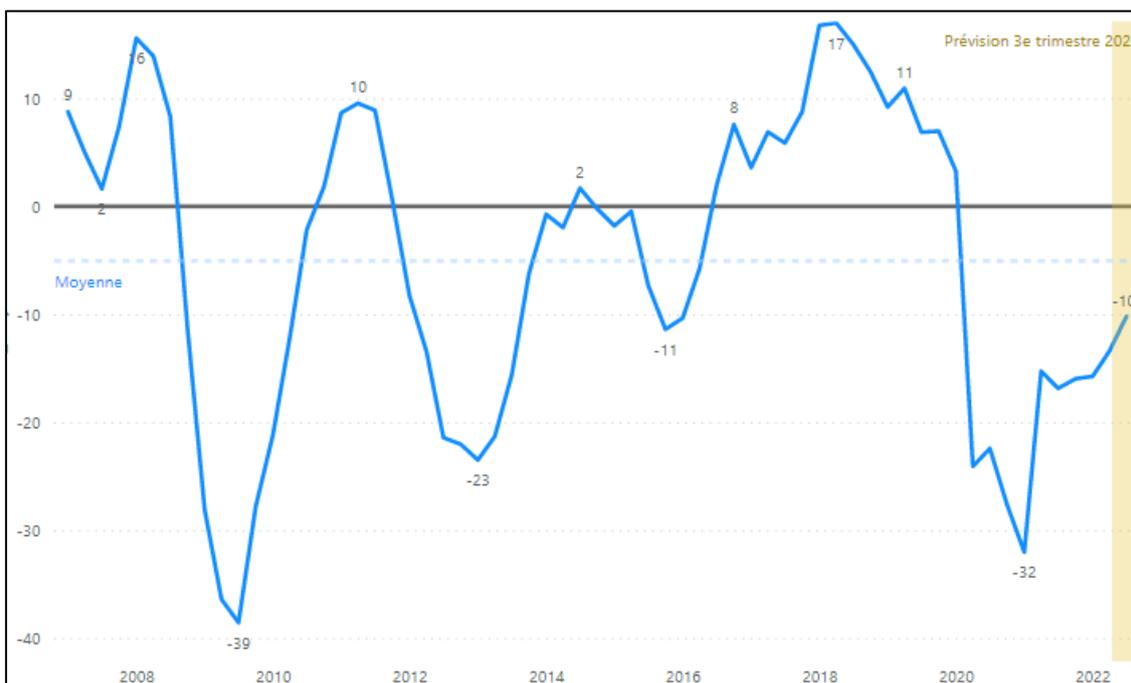
⁶ Aides aux entreprises particulièrement touchées par la hausse des prix de l'énergie. (Plus d'informations sur cdm.lu ou guichet.lu)

3.3. Mécanique

L'activité du secteur de la mécanique demeure étranglée au 2^e trimestre 2022, situation qui a commencé avec la crise sanitaire et les bouleversements des chaînes logistiques. Indéniablement, la relance de cette branche s'annonce moins prononcée que celle de l'Artisanat en général. Malgré une légère augmentation de l'indicateur de l'activité au 2^e et 3^e trimestre 2022, il reste avec un niveau de -10 points bien en-dessous de la moyenne décennale. Ce secteur qui est composé du secteur de l'automobile et des ateliers mécaniques est touché de plein fouet par la pénurie de matériel et l'augmentation des prix de l'énergie.

En effet, les concessionnaires automobiles et agricoles connaissent toujours des délais d'attente très variables, en fonction des marques et des modèles. Lors du 2^e trimestre 2022, le nombre d'immatriculations de voitures neuves a diminué de 18% comparé à la même période de l'année 2021 et reste même inférieur de 36% au niveau de 2019 (Source : STATEC).

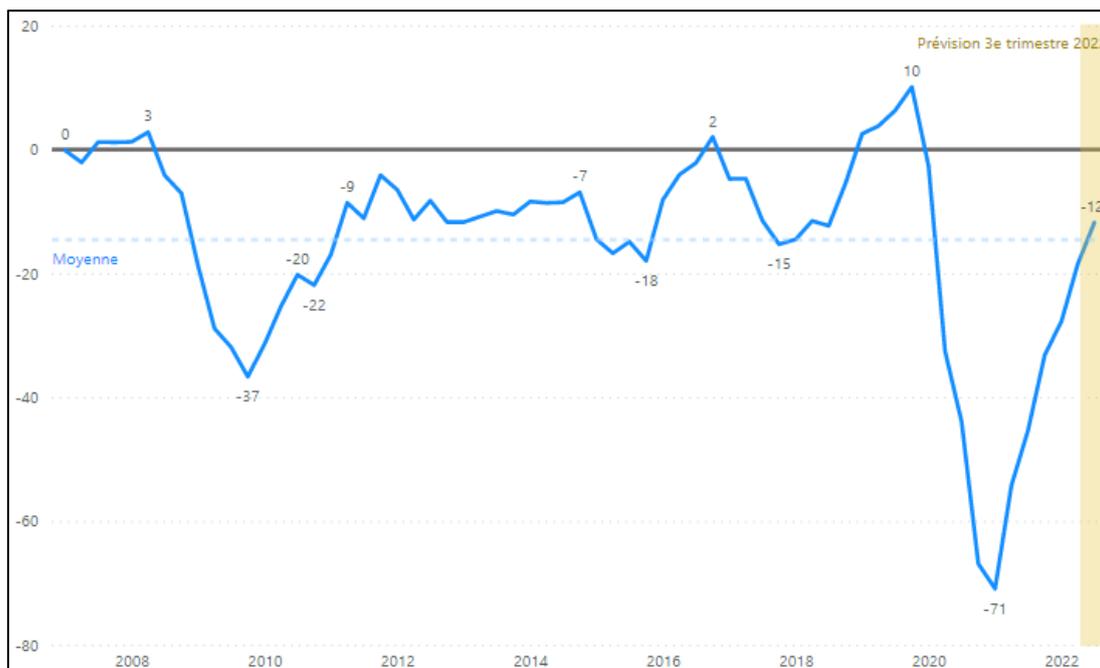
Les ateliers mécaniques qui travaillent souvent comme sous-traitants de l'industrie craignent que la hausse extrême des coûts de fabrication (et notamment de l'énergie) pèse sur l'activité industrielle lors de l'hiver prochain. Cependant, ce sous-secteur reste plus optimiste en ce qui concerne la prévision pour le 3^e trimestre 2022 que le secteur automobile.



Graphique 8 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la mécanique, 2007-2022

3.4. Mode, Santé & Hygiène (MSH)

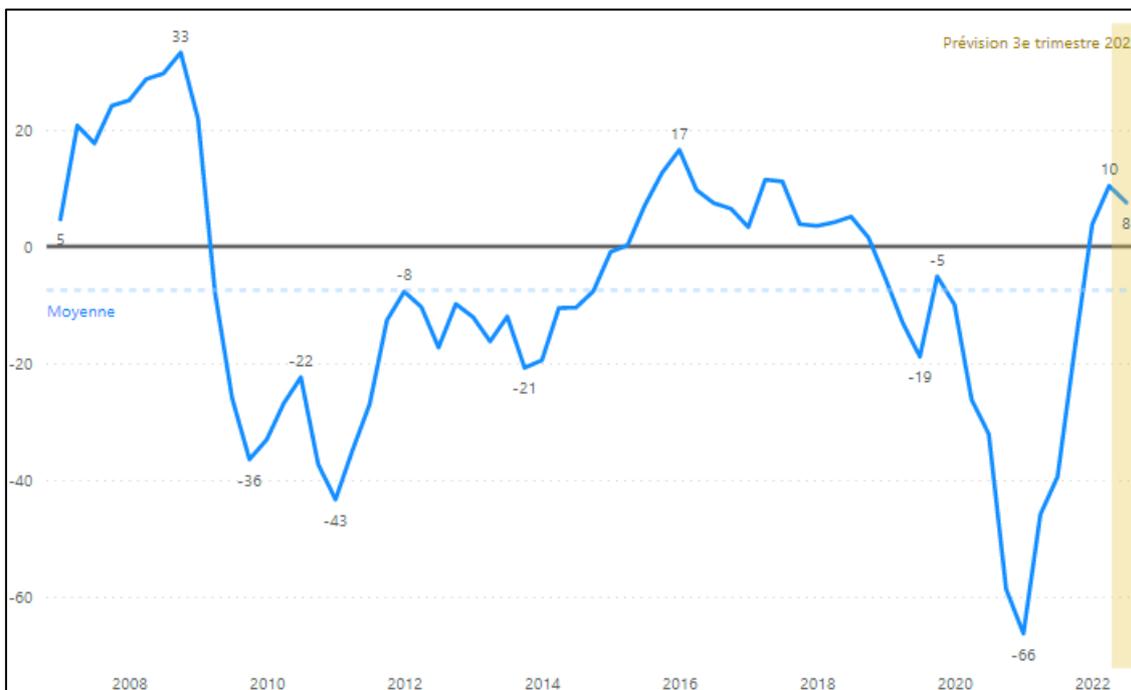
Le secteur de la MSH, regroupant e.a. les salons de coiffures et de beauté, les opticiens et audio-prothésistes, ou encore les nettoyeurs à sec, poursuit sa relance en « V », tout en restant encore en-dessous du niveau que l'indicateur a connu avant la crise. En effet, l'activité devrait s'accroître suite à l'abolition des restrictions sanitaires, ce qui offre à nouveau la perspective d'organiser de plus en plus d'événements (p.ex. mariages). Par ailleurs, un recours moins fréquent au télétravail de la part des travailleurs frontaliers résulte dans une hausse de la demande de services adressée au secteur de la MSH.



Graphique 9 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur MSH, 2007-2022

Après avoir atteint le creux de la vague au 1^{er} trimestre 2021 avec un solde de -71 points, l'indicateur de l'activité grimpe à un niveau de -18 au 2^e trimestre 2022. Les chefs d'entreprise prévoient une nouvelle hausse de l'indicateur sur le 3^e trimestre 2022.

3.5. Communication



Graphique 10 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la communication, 2007-2022

Le secteur de la communication qui regroupe les imprimeries, les ateliers graphiques, mais aussi les photographes et les techniciens du spectacle semble se « libérer » de plus en plus de l'emprise de la crise sanitaire. L'indicateur de l'activité augmente de 76 points entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2022. Cette relance a été plus poussée au niveau des activités faisant partie de l'événementiel que pour les imprimeries. Déjà bien avant la crise du Covid-19, ces dernières ont subi les conséquences du changement

structurel induit par la digitalisation. Actuellement, elles sont impactées par une pénurie au niveau du papier et une baisse de la demande parce qu'une nouvelle législation au niveau du déchet interdit un envoi postal en masse de la publicité sur papier.

Les résultats de la présente enquête de conjoncture se basent sur près de 1.400 réponses d'entreprises artisanales représentant plus de 35.000 emplois.